



# Les Échos de la CCPR

**Dossier central : le transfert de la compétence assainissement**

Parution : décembre 2025

Directeur de publication : Gilles Robert

Imprimés par Chopard Imprimerie en 3200 exemplaires - dépôt légal n°X  
Distribués par Champenois Publicité et les communes de La Chenalotte et de

Noël-Cerneux

ISSN 3076-3843

17, Avenue de Lattre de Tassigny,

25 210 LE RUSSEY

Tél : 03 81 43 81 26

Mail : [contact@cc-russey.fr](mailto:contact@cc-russey.fr)

[www.cc-russey.fr](http://www.cc-russey.fr)

# Élections municipales : 15 et 22 mars 2026



Les élections municipales auront lieu les dimanches **15 et 22 mars 2026**. Pour pouvoir voter, vous devez être **inscrit(e) sur les listes électorales** de votre commune **avant le 6 février 2026**.

## Qui doit s'inscrire ?

- Nouveaux arrivants dans la commune
- Citoyens européens résidant dans la commune  
(Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement s'ils ont réalisé leur recensement)

## Comment s'inscrire ?

- En ligne : [service-public.fr](http://service-public.fr)
- En mairie : pièce d'identité + justificatif de domicile (< 3 mois)

Vérifiez votre situation sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou en mairie.

N'attendez pas le dernier moment ! Participer au vote, c'est faire vivre la démocratie locale.



## Les Échos du conseil communautaire



### • Election d'un 6<sup>ème</sup> vice-président

À la suite de la démission de plusieurs conseillers communautaires de la commune du Russey, le Conseil a procédé à l'élection de nouveaux représentants au sein de diverses instances extérieures.

M. Dimitri COULOUVRAT, maire de La Chenalotte, a été élu à l'unanimité 6<sup>ème</sup> vice-président de la CCPR et se voit confier la délégation au tourisme.

Il succède à Mme Manuela RAMBAUD, démissionnaire.

Corinne PARATTE et Charlène CERUTTI ont également été élues membres du bureau.

## Les dates des prochains conseils communautaires

**Mercredi 17 décembre à 18h00 à Noël-Cerneux**

**Mercredi 11 février à 19 h 30 (lieu à définir)**

## SOMMAIRE

**3** AGENDA

LA CCPR UN TERRITOIRE DURABLE **10-11**

**4-5** LA CCPR AU SERVICE DE SES HABITANTS

LA CCPR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE **12-13**

**6-7** LA CCPR UN TERRITOIRE DE COOPÉRATION

PORTRAIT ET PAROLE À UNE COMMUNE **14-15**

**8-9** ZOOM SUR LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT

INVITATION AUX VOEUX **16**

## JANVIER

Samedi 10 janvier  
**Loto de la médaille de la famille**  
Le Russey

Samedi 17 janvier  
**Fondue géante**  
Le Russey

Samedi 24 janvier  
**Loto du collège Mont-Miroir**  
Le Russey

Dimanche 25 janvier  
**Thé dansant**  
Le Russey

Jeudi 29 janvier  
**Don du sang**  
Le Russey

Samedi 31 janvier  
**Loto du foot**  
Le Russey

## MARS

Samedi 7 mars  
**Loto du Pop Cornes**  
Le Russey

Samedi 14 mars  
**Loto du foot Les Fontenelles**  
Le Russey

Dimanche 22 mars  
**Thé dansant**  
Le Russey

Samedi 28 mars  
**Soirée fondue**  
Salle des fêtes - Plaimbois du Miroir

Samedi 28 mars  
**T'Oeuf de Pâques du comité des fêtes**  
Le Russey

Dimanche 29 mars  
**Concours de gym**  
Le Russey

## FÉVRIER

Mercredi 4 février  
**Tarot du club du 3<sup>ème</sup> âge**  
Le Russey

Samedi 7 février  
**Loto de l'association les Covillards**  
Le Russey

Dimanche 8 février  
**Tournoi de foot**  
Le Russey

Samedi 14 février  
**Loto du Secours Catholique**  
Le Russey

Dimanche 15 février  
**Thé dansant**  
Le Russey

Samedi 21 février  
**Loto Bonheur du Haut-Doubs**  
Le Russey

Dimanche 22 février  
**Loto de l'école de musique**  
Le Russey

Samedi 28 février  
**Loto de la Chorale Saint-Etienne**  
Le Russey

## AVRIL

Jeudi 2 avril  
**Don du sang**  
Le Russey

Samedi 11 avril  
**Loto du badminton**  
Le Russey

Dimanche 12 avril  
**Thé dansant**  
Le Russey

Samedi 18 avril  
**Loto des enfants AFR**  
Le Russey

Samedi 25 avril  
**Carnaval organisé par l'Amicale des Sauterelles**  
La Chenalotte

Samedi 25 avril  
**Loto APEL**  
Le Russey

Dimanche 15 et dimanche 22 mars  
**Élections municipales**  
Dans chaque commune

Cette liste est non exhaustive et ne reprend que quelques-unes des manifestations qui ont lieu sur le territoire de la CCPR.  
N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie, sur les sites internet et les réseaux sociaux.

## Retour sur la saison culturelle 2025

### Escape Game - Mont de Laval

Les 11 et 12 octobre dernier, **140** personnes se sont prises au jeu des mystérieux coffres.

Deux énigmes sous forme de coffres étaient proposées par Code 39.



### Conférence décalée Noël-Cerneux

Le samedi 11 octobre, près de **70** personnes étaient présentes pour la conférence décalée de Nadège Vermot.

Le public a participé à une conférence burlesque, drôle, décalée, mais surtout percutante, qui interroge les stéréotypes de genre et la masculinité.



### Concert de clavecin Bonnétage

Un concert de clavecin par l'ensemble des Timbres a été donné dans l'église de Cerneux-Monnot au mois de septembre. En amont de ce spectacle, M Gerald Cattin, facteur d'orgues a ouvert les portes de son atelier aux élèves de Bonnétage pour leur

montrer la fabrication et la restauration d'orgues et de clavecins.



### Résidence d'artiste Compagnie Inhérence

La Communauté de Communes a accueilli en résidence la compagnie Inhérence pendant 1 semaine au Russey. Jean-Charles Gaume, artiste de la compagnie a proposé des ateliers de pratiques artistiques (danse, fil, etc...) aux élèves de sixième des collèges du Russey.



### Résidence d'artistes du 6 au 14 décembre

La Communauté de communes a été retenue dans le cadre des résidences d'artistes du département du Doubs.

La compagnie de danse **Advaita L Compagnie** a été présente sur le territoire du 6 au 14 décembre. Sarath Amarasingam, chorégraphe de la compagnie est déjà intervenue et interviendra auprès de classes de CP, CE1 et CE2 pour des ateliers de pratiques artistiques. Deux temps forts ont été proposés : **un spectacle le samedi 7 décembre** et un bal dansé le **vendredi 12 décembre** aux Fontenelles dans la salle polyvalente de l'ancien lycée.



## Le projet Part'Âge : une dynamique déjà bien lancée !

Depuis son lancement en septembre, le projet Part'Âge connaît un bel engouement auprès des habitants. Plusieurs ateliers ont déjà été proposés et ont permis à chacun de partager des moments conviviaux et créatifs. Au programme de ces dernières semaines : une après-midi ludique en partenariat avec la ludothèque, une séance de socio-esthétique dédiée au bien-être, ainsi qu'un atelier très apprécié de fabrication d'un calendrier de l'Avent maison.

Les animations sont **gratuites et ouvertes à tous**. Les inscriptions se font directement auprès de l'Espace France Services, qui se tient également à disposition pour organiser les moyens de transport nécessaires pour les personnes ne disposant pas de véhicule. L'objectif : permettre à chacun de participer, sans contrainte, et de profiter pleinement de cette initiative collective.

Le projet Part'Âge est financé par la Conférence des financeurs, ce qui permet de proposer une programmation variée et accessible. Et ce n'est qu'un début ! De nombreuses animations sont déjà en préparation pour l'année 2026, promettant encore de beaux moments de partage et de rencontres.



### Les prochaines animations

**Mardi 27 janvier** : gérer son budget

**Vendredi 6 février** : atelier de socio-esthétique

**Mardi 24 février** : ludothèque

**Jeudi 12 mars** : prévention santé

**Mardi 24 mars** : fabriquer ses produits ménagers

**Mardi 28 avril** : ludothèque

**Jeudi 28 mai** : atelier avec une diététicienne

et bien d'autres animations

**Inscriptions obligatoires au 09.82.81.55.10**



## Arch'i'jeux

### Retour sur l'après-midi proposée par la Maison de l'habitat du Doubs

**48** participants ont été accueillis mercredi 29 octobre à la maison des services du Russey.

Le temps d'une après-midi, enfants et adultes ont pu découvrir l'architecture sous forme de jeux, livres, etc...



## Focus : travaux de la future déchetterie

Les travaux du futur Pôle de réemploi progressent rapidement. Cet équipement structurant remplacera la déchetterie des Fins et deviendra **la déchetterie de la communauté de communes du Val de Morteau et de la CCPR**.

Pensé pour moderniser le service rendu aux habitants, il proposera **des espaces de tri plus ergonomiques, un espace pour le traitement des déchets verts, un accueil sécurisé et un large développement du réemploi** afin de réduire les tonnages de déchets.

Une démarche est en cours pour choisir le futur nom du site, afin de refléter l'identité du territoire et l'ambition d'économie circulaire portée par ce projet.

Pour assurer sa part d'investissement, la CCPR a contracté **un prêt de 520 000 €**.

L'ouverture au public est prévue à **l'automne 2026**, marquant une nouvelle étape pour la gestion des déchets sur notre territoire.



## Arrivée de la maison de l'adolescence

Depuis début septembre, la Maison de l'Adolescence du Doubs (MDA25) **assure une permanence** à la maison des services du Russey, renforçant l'offre d'accompagnement destinée aux jeunes du territoire.

Ce service **gratuit, confidentiel et accessible**, s'adresse aux **11-21 ans**, à leurs **parents** ainsi qu'aux professionnels qui les entourent.

La MDA25 propose un espace **d'écoute et de soutien** pour aborder des sujets variés : bien-être, santé, relations familiales ou amicales, scolarité, orientation, émotions, difficultés de confiance ou situations de mal-être.

L'objectif est d'offrir une aide rapide, sans jugement, et de proximité, afin d'éviter aux familles de longs déplacements.

**Yannick Fleurot,**  
Infirmier



## Présence de l'ADDSEA

La CCPR soutient financièrement l'auto-école solidaire de l'ADDSEA, qui permet aux jeunes de 17 à 25 ans engagés dans un parcours d'insertion d'accéder à un permis solidaire à coût réduit (850 €) avec un accompagnement individualisé.

Une première jeune femme du territoire a déjà pu bénéficier de ce dispositif, franchissant une étape essentielle vers l'autonomie et l'emploi.

L'ADDSEA assure une **permanence** chaque **mercredi de 9h30 à 11h30** à la Maison des services du Russey.



**Franck JOYEUX,**  
Moniteur d'auto-école  
**Vivien Tyrole,**  
Référent de parcours



Contact : [mda@doubs.fr](mailto:mda@doubs.fr) - 06 88 08 87 75

Contact :  
[franck.joyeux@addsea.fr](mailto:franck.joyeux@addsea.fr) - 06.11.97.55.59

## Devenir du lycée des Fontenelles

La CCPR va engager, en co-portage avec la Congrégation religieuse des Sœurs de la Retraite Chrétienne – propriétaire du site –, une étude d'opportunité sur l'avenir du site du lycée des Fontenelles, fermé en juin dernier faute d'effectifs suffisants et face à des coûts de fonctionnement devenus trop importants.

Cette étude préliminaire, qui débutera au début de l'année 2026, aura pour objectif d'examiner les scénarios possibles de reconversion du site, en tenant compte de ses contraintes techniques, patrimoniales et financières, ainsi que de la valeur symbolique de ce bâtiment emblématique du territoire.

Une large consultation des acteurs publics, privés et du grand public est envisagée afin de recueillir besoins, idées, attentes et projets potentiels.



À l'issue de ce diagnostic, une seconde phase pourra être engagée : elle portera sur la faisabilité opérationnelle et financière des pistes identifiées, qu'il s'agisse d'usages publics, privés ou mixtes. Cette phase ne pourra être ouverte qu'avec l'accord de la Congrégation, qui demeure pleinement maître du devenir du foncier.

## Louez un véhicule à assistance électrique

Les vélos Cycl'Owdo sont désormais proposés en location de courte durée, de 1 à 3 mois. Les premiers utilisateurs se disent très satisfaits du service, qui a déjà permis de parcourir plus de **1 500 km** depuis le mois de juillet.

Retrouvez toutes les informations sur les modalités, les tarifs et les conditions de location sur le site de la CCPR ou via le QR CODE.



Réservez  
votre vélo !



## CÉRÉMONIE DES VŒUX 2026 – INVITATION

### Cérémonie des vœux 2026

**Jeudi 8 janvier 2026 à 19h**  
 **Salle des fêtes du Barboux**



**Cette soirée permettra de mettre en avant les services à la population et de partager un moment convivial autour d'un verre de l'amitié.**



Inscriptions au : 03.81.43.81.26

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

# Prise de compétences par la CCPR au 1er janvier 2026

À compter du 1er janvier 2026, la CCPR sera **responsable de l'assainissement collectif et non collectif**.

Ce transfert, préparé avec l'ensemble des communes, vise à garantir un service harmonisé, durable et cohérent sur tout le territoire.

## Une organisation modernisée

Le service intercommunal bénéficiera d'un logiciel unique de gestion et de facturation, d'un accueil administratif renforcé et de procédures harmonisées pour les demandes de branchement, les contrôles assainissement non collectif ou la gestion des urgences.

Une équipe dédiée composée d'agents techniques, administratifs et d'une responsable de service assurera la continuité et la qualité du service public. La CCPR s'appuiera également sur les agents communaux et leur expérience durant la période de transition. Des recrutements supplémentaires viendront renforcer durablement la structure afin d'accompagner la montée en charge du service dès 2026.

## Travaux en cours : Station d'épuration des Fontenelles



### Un plan d'investissement ambitieux

La CCPR mène un programme d'investissement important pour la mise en conformité et l'amélioration de ses réseaux d'assainissement. Il s'agit notamment de moderniser et de construire de nouvelles stations d'épuration afin de répondre aux besoins de la population et de garantir la conformité des ouvrages.

Les travaux d'agrandissement de la station d'épuration des Fontenelles ont débuté cet automne. Cet investissement de **1,6 million d'€** bénéficie de subventions à hauteur de 42 % du montant global apportées par l'Agence de l'Eau.

La SCAF Miroir du Comté et la commune de Frambouhans (Communauté de Communes du Pays de Maïche) raccordées toutes deux à la station participent également à cet investissement à hauteur de leurs apports d'effluents.

Ces travaux permettront d'augmenter la capacité de traitement et d'améliorer la qualité des rejets.



# Le Service Assainissement 1er janvier 2026



## Ce que ça change pour vous en 2026

À partir de 2026, vous disposerez d'un interlocuteur unique pour toutes vos démarches liées à l'assainissement collectif et non collectif. Un lieu unique d'accueil et une adresse centralisée simplifieront vos formalités.

[assainissement@cc-russey.fr](mailto:assainissement@cc-russey.fr)  
03.81.43.87.02



## De nouveaux tarifs

### Pour l'assainissement collectif (AC)

Les tarifs globaux étaient jusqu'ici très disparates selon les communes, variant de 0,89 € à 3,44 € HT par mètre cube. Le tarif à la consommation (m<sup>3</sup>), évoluera progressivement pour être harmonisé à l'échelle intercommunale d'ici huit ans et un tarif d'abonnement unique sera instauré pour l'ensemble du territoire.

À compter de la mise en place du nouveau service, une facture d'assainissement intercommunale sera émise tous les six mois.

- Si votre commune relève d'une délégation de service public à Gaz et Eaux, vous continuerez à payer l'assainissement auprès de ce prestataire.
- Si vous habitez à Plaimbois-du-Miroir ou au Luhier (gestion en régie), vous serez désormais facturé directement par la CCPR. Concrètement, vous recevrez une facture d'assainissement distincte, en plus de votre facture d'eau.

Progressivement, et au plus tard d'ici 2028, toutes les communes du territoire seront concernées par cette facturation directe de l'assainissement par la CCPR.

### Pour l'assainissement non collectif (SPANC)

La gestion du SPANC sera assurée par un prestataire unique, garantissant une organisation professionnelle et homogène sur l'ensemble du territoire. Les tarifs seront uniformisés afin d'assurer une équité de traitement entre tous les usagers.

Avant la mise en place du plan de contrôle des installations, la CCPR engagera une campagne de sensibilisation et de prévention destinées à informer les propriétaires, à accompagner les démarches de mise en conformité et à rappeler les obligations réglementaires.



## Parole du vice-président en charge de l'assainissement

« Le transfert de compétence n'est pas seulement une affaire de chiffres : c'est une ambition collective pour le territoire. Il doit permettre de traiter rapidement les points noirs grâce à la mutualisation des moyens et à un investissement renforcé. Nous agirons également sur la qualité des rejets afin de protéger les habitants et les milieux naturels tout en limitant les risques sanitaires. Cette organisation engage clairement notre territoire dans une démarche environnementale plus exigeante. Nous devons désormais en démontrer l'efficacité avec l'appui des agents spécialisés et en partenariat étroit avec les communes. »

Jérôme RENAUD, vice-président en charge de l'assainissement

## Solarisation des bâtiments publics : La CCPR lance des études

La CCPR a engagé une démarche de solarisation de ses bâtiments publics afin de produire une énergie locale et durable.

Après une phase de diagnostic menée sur six bâtiments communautaires, **trois sites ont été retenus** pour accueillir des panneaux photovoltaïques :

- le complexe sportif intercommunal,
- la station d'épuration du Russey,
- la station d'épuration des Fontenelles.

Ces bâtiments ont été sélectionnés pour leur potentiel énergétique et la pertinence technique de leurs toitures. La démarche est conduite avec le Parc Naturel Régional du Doubs Horloger via un groupement de commandes permettant de mutualiser les études et d'optimiser les coûts.

Les projets entrent désormais en phase de montage opérationnel, marquant une avancée concrète vers la transition écologique et la réduction des dépenses énergétiques.



## Retour sur la conférence Maison de l'Habitat du Doubs

La Maison de l'Habitat du Doubs a proposé une conférence sur **l'Énergie solaire**.

Une installation photovoltaïque permet de produire, consommer ou vendre son électricité domestique grâce à l'autoconsommation photovoltaïque. Le chauffage solaire et le chauffe-eau solaire sont également des solutions économiques, performantes et durables.

Mais comment installer un chauffe-eau solaire individuel ? Comment bien dimensionner votre installation de panneaux photovoltaïques en fonction de votre consommation et de l'exposition de votre maison ? Quels sont les points de vigilance à avoir sur ce type d'installation ?

Si vous n'avez pas pu assister à la conférence, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Maison de l'Habitat du Doubs qui pourra répondre à vos questions.

**N'hésitez pas à vous inscrire à la permanence mensuelle qui a lieu le 3<sup>e</sup> mercredi du mois à la Maison France Services.**



**Informations  
et prise de rendez-vous :  
[www.maisonhabitadoubs.fr](http://www.maisonhabitadoubs.fr)**

## Végétalisation de la cour de la crèche intercommunale

La CCPR lance **la végétalisation de la cour de la crèche intercommunale** Les P'tites Crapouilles.

Ce projet est co-construit avec les professionnels de la crèche et plusieurs parents, afin d'imaginer un espace extérieur plus naturel, ombragé et apaisant pour les enfants.

L'aménagement prévoit davantage de plantations, des zones fraîches, des sols perméables et des espaces de jeu repensés pour favoriser la découverte de la nature tout en améliorant le confort en période estivale.

L'avant-projet définitif sera finalisé début 2026, avant une phase de consultation et de recrutement des entreprises au printemps, puis un chantier prévu durant l'été. Ce projet s'inscrit dans la volonté de la CCPR de renforcer la qualité de ses équipements petite enfance et de créer des espaces durables adaptés aux besoins des tout-petits.

## Challenge de la mobilité

La CCPR a participé pour la première fois au Challenge Mobilité Bourgogne-Franche-Comté, dont l'objectif est d'encourager les collaboratrices et collaborateurs à privilégier des alternatives à la voiture individuelle pour leurs trajets domicile-travail.



**participants**



**kms évités**

Pendant une semaine, les agents sont invités à tester covoiturage, télétravail, modes doux ou encore à déjeuner sur place pour limiter les allers-retours.

Les **6** participantes et participants de la CCPR ont pleinement joué le jeu, permettant d'éviter **1 316,20 km** en voiture solo, et donc autant d'émissions de CO<sub>2</sub>.

Une belle mobilisation pour une première édition ! Pour 2026, la CCPR entend renouveler sa participation et souhaite embarquer davantage d'acteurs du territoire – entreprises, associations, établissements scolaires – afin d'amplifier l'impact collectif en faveur d'une mobilité plus durable.



## La CCPR, lauréate du programme AVELO 3

La CCPR a été retenue comme **lauréate** du programme national AVELO 3, porté par l'ADEME, confirmant l'engagement du territoire en faveur des mobilités actives.

Ce soutien permettra à la collectivité de structurer et de renforcer sa politique cyclable à travers des études, l'identification d'itinéraires prioritaires et la sécurisation des déplacements du quotidien.

Le programme contribuera aussi à développer la pratique du vélo auprès des habitants, des scolaires et des entreprises, et à accompagner les communes dans leurs aménagements.

Pour mener à bien cette démarche, Chloé Moureaux devient la nouvelle chargée de mission Développement durable et Mobilité de la CCPR. Elle aura pour mission de **piloter** AVELO 3, d'**animer** la stratégie mobilité et de **coordonner** les actions menées sur l'ensemble du territoire.



**Chloé MOUREAUX,**  
Chargée de mission Développement durable et  
Mobilités au sein de la CCPR

## Ouverture du “Ô P’tit Creux” au Russey : une nouvelle offre de restauration soutenue par la CCPR

Le Russey accueille une nouvelle adresse gourmande : “Ô P’tit Creux”, portée par Steve Lamirel, installé 1 rue des Pinçons, à proximité de la zone des Butiques.

Cette nouvelle activité propose une offre de restauration, rotisserie et traiteur, répondant à une demande locale croissante.

Pour accompagner cette implantation, la CCPR a soutenu le projet via son dispositif **Aide à l’immobilier d’entreprise**, avec une subvention de **2 739 €**. Le Département du Doubs a également apporté un accompagnement financier complémentaire.



**Ô p'tit creux : 1 rue des pinsons 25 210 LE RUSSEY**  
**optitcreux25@gmail.com / 06.07.86.47.21**

## Demande de subvention aux associations

Les demandes de subvention pour l’année 2026 sont ouvertes.

Vous pouvez télécharger le dossier de demande de subvention sur le site internet de la CCPR.

Les subventions consenties par la CCPR sous forme de contributions financières sont de deux ordres :

- **subvention globale de fonctionnement**
- **subvention pour une action ou un projet**

Sont éligibles aux subventions les associations déclarées en Préfecture dites « loi 1901 » œuvrant sur le territoire de la CCPR dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs et des solidarités.

**Les dossiers de demandes de subvention des associations sont à adresser à la CCPR pour le 15 février 2025.**

**contact@cc-russey.fr**  
**17 avenue de Lattre de Tassigny**  
**25210 LE RUSSEY**

**Infos complémentaires au 03.81.43.81.26**



## Retour sur l’opération « Gagne ton stage » : immersion des collégiens chez Actemium Russey

Portée par Territoire d’Industrie et les intercommunalités partenaires, dont la CCPR, l’opération « **Gagne ton Stage** » vise à ouvrir les portes des métiers industriels aux collégiens de 4e et 3e, à déconstruire les idées reçues et à renforcer le lien entre écoles, entreprises et territoire.

Le 16 octobre 2025, une demi-journée d’immersion a été organisée au Russey, au sein de l’entreprise Actemium.

Au total, **39 collégiens** ont pu découvrir de l’intérieur une entreprise industrielle. Les jeunes ont exploré les ateliers, observé les robots et automates, échangé avec les équipes, et découvert la diversité des métiers de l’industrie.

L’opération, qui s’inscrit dans une dynamique interterritoriale forte, vise également à favoriser l’accès à des stages : sur le Pays Horloger, 16 offres ont été proposées dans le cadre de « Gagne ton stage ».

## La Communauté de Communes du Plateau du Russey soutient la transition numérique des entreprises locales

En complément du dispositif « **Performance Accueil** », qui valorise les commerçants du territoire et sera reconduit en 2026, la **CCPR** poursuit son engagement en faveur du développement économique local en soutenant l'**accompagnement numérique des entreprises**.

Grâce à un partenariat entre la **CCI Saône-Doubs**, la **Communauté de Communes du Plateau du Russey** et la **Région Bourgogne-Franche-Comté**, les très petites entreprises (TPE) du territoire bénéficient d'un **accompagnement individualisé** pour renforcer leur **stratégie de communication en ligne** et améliorer leur **présence sur les réseaux sociaux**.

Que vous soyez **commerçant, artisan ou acteur du tourisme**, selon vos objectifs, cet accompagnement a pour but de vous aider :

- développer votre **chiffre d'affaires grâce au digital**,
- d'augmenter votre connaissance des réseaux sociaux et découvrir les bonnes pratiques ou encore sur les réseaux sociaux ou encore
- de mettre en place une stratégie durable **pour accroître votre visibilité sur les réseaux sociaux**.

**La CCI Saône-Doubs** vous guidera dans l'élaboration et la mise en œuvre concrète opérationnelle.

Cette prestation est entièrement prise en charge dans le cadre du partenariat, et réservée aux 10 premières entreprises qui en feront la demande dès à présent.

Une belle opportunité pour dynamiser votre communication et faire rayonner votre activité sur le Plateau du Russey... et au-delà !

REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



CCI SAÔNE-DOUBS

Contactez la CCI pour en savoir plus  
[tpe@saone-doubs.cci.fr](mailto:tpe@saone-doubs.cci.fr)  
ou 03.81.25.25.70

## Activités hivernales sur le plateau du Russey

Sur le plateau du Russey, plusieurs pistes de ski de fond sont désormais tracées.



### Où aller skier ?

Départ de La Bosse, 12 kms de pistes tracées.

### Où trouver son pass ?

Les pass ski de fond sont en vente chez Runnicycles, rue des Pinsons au Russey.

### Quel tarif ?

Les skieurs possédant le « forfait saison massif jurassien » n'ont pas besoin de se procurer le « Pass Séance ».

- Gratuit pour les moins de 6 ans
- Pass séance à 5 € (à partir de 16 ans)
- Tarif réduit à 3 € (de 6 à 15 ans, étudiant, personne en situation de handicap)

### Quelques règles !

Les pistes sont ouvertes de 9h à 17h. Pour des questions de sécurité, il est déconseillé de skier en dehors de ces heures d'ouverture. Il n'y a pas de présence permanente de pisteur-secouriste. Pour votre sécurité et celles des autres, skiez avec prudence et ne surestimez pas vos capacités physiques. Vous évoluez sous votre propre responsabilité (tel secours : 112).

Il est demandé à chacun de respecter la piste. Ces dernières ne sont pas destinées aux piétons (même en raquettes à neige) aux véhicules, aux chevaux. Merci de votre compréhension.

Trouver les bons plans pour cet hiver c'est par ici





Vincent Menseau et Laurence Péquignet

## **Vincent Menseau, Directeur de l'Office de Tourisme du Pays horloger**

### **Pouvez-vous nous présenter votre parcours et ce qui vous a conduit à prendre la direction de l'Office de Tourisme du Pays Horloger ?**

Après des études de commerce, j'ai débuté dans la publicité à Paris avant de créer deux restaurants à Toulouse. Pendant dix ans, j'y ai développé des concepts, piloté des équipes et innové. J'ai ensuite eu envie de changer de voie. Diriger un Office de Tourisme s'est imposé naturellement, et le Pays Horloger s'est révélé une évidence : histoire riche, gastronomie reconnue, patrimoine horloger unique, paysages préservés. Les échanges avec les élus et l'équipe ont confirmé que c'était le bon moment pour rejoindre cette aventure.

### **Comment percevez-vous le rôle et le potentiel du Plateau du Russey dans l'offre touristique du Pays Horloger ?**

Le Plateau du Russey est central dans notre organisation : notre siège y est installé et nous y tenons de nombreuses réunions. Touristiquement, il offre une belle diversité : hébergements et restaurants de qualité, fruitières, fermes à tuyé, villages typiques et randonnées révélant forêts, pâturages et tourbières. C'est d'ailleurs pour ces atouts que j'ai choisi d'y vivre.

### **Quelles sont les priorités que vous souhaitez impulser pour renforcer la dynamique touristique sur notre territoire ?**

Après avoir rencontré élus, acteurs économiques et associations, une feuille de route en cinq axes s'est dessinée :

- renforcer la communication,
- consolider le réseau des socio-professionnels,

- intensifier les partenariats institutionnels,
- optimiser l'efficacité économique des actions engagées,
- développer l'observatoire touristique pour mesurer l'impact des politiques menées.

## **Laurence Péquignet, Présidente de l'Office de Tourisme du Pays horloger**

### **Selon vous, quelle est la valeur ajoutée du Pays Horloger et plus largement du Haut-Doubs en matière de tourisme ?**

### **Qu'est-ce qui fait la singularité de cette destination ?**

Le Pays Horloger se distingue par une nature préservée, une montagne douce accessible toute l'année, des sites emblématiques comme le Saut du Doubs, et un lien fort avec l'agriculture.

Il tire aussi sa force de ses habitants, attachés à partager traditions, gastronomie, patrimoine et savoir-faire.

Son appartenance au Parc Naturel Régional et sa situation frontalière lui donnent une identité authentique et singulière.

### **Quel regard portez-vous sur le bilan des actions menées par l'Office de Tourisme ces dernières années ?**

Créé il y a 8 ans par la fusion de trois offices, l'Office dispose aujourd'hui d'une identité commune et d'une reconnaissance départementale et régionale. Une équipe professionnelle solide, l'appui des bénévoles et une dynamique collective ont permis de structurer une véritable destination touristique, même si des marges de progression subsistent.

### **Quels sont, selon vous, les leviers prioritaires pour renforcer le travail avec les acteurs économiques et institutionnels dans les années à venir ?**

La réussite repose sur la coopération : partage d'une stratégie commune avec le Parc, concertation régulière, centralisation de l'information et mutualisation des projets. Un lien renforcé avec les socio-professionnels, visites de terrain, échanges directs, animation est essentiel. C'est la capacité à faire réseau qui permettra de poursuivre le développement touristique et économique du Pays Horloger.

[tourisme@payshorloger.com](mailto:tourisme@payshorloger.com)  
[www.pays-horloger.com](http://www.pays-horloger.com)



## PAROLE À UNE COMMUNE GRAND'COMBE-DES-BOIS



Le village de Grand'Combe-des-Bois compte **127 habitants**.

Il est réputé pour son riche patrimoine : un Sanctuaire dédié à Notre-Dame de la Salette, l'Église Saint-Barnabé reconstruite en 1846, ainsi que de nombreuses fermes comtoises.

Un livre a d'ailleurs été publié dernièrement « Grand'Combe-des-Bois, Pages d'Histoires » par Régis Verdot et Bernard Maillot (ancien Maire de la commune).

En réflexion depuis plusieurs années, deux projets ont pu être achevés dernièrement.

Tout d'abord, le conseil municipal a engagé en 2023 des travaux de rénovation du bâtiment de la Mairie, supervisés par Mme Dominique Reymond, architecte à Morteau : le rez-de chaussée (secrétariat, salle du conseil et salle de convivialité) et les niveaux supérieurs avec la création de deux appartements en duplex. Douze entreprises locales ont été ainsi sollicitées.

Une chaudière à granulés et des panneaux solaires pour fournir l'eau chaude ont été installés.

La commune offre ainsi deux appartements neufs à loyers conventionnés, qui manquent sur le territoire.

Le budget (études et travaux), d'un montant de 942 835 € TTC, a été abondé par des subventions du Département du Doubs, de l'État, de la Région et du SYDED (Syndicat mixte d'Énergies du

Doubs), à hauteur de 520 225 €.

Le reste à charge par la commune a fait l'objet d'un prêt, et les mensualités seront compensées par les loyers des deux logements créés.

Les élus ont également entrepris l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, en collaboration avec le cabinet « Initiative Aménagement Développement » de Vesoul.

Un travail d'envergure afin de protéger les fermes répertoriées du village (inventaire CAUE) et de limiter l'artificialisation.

L'intervention de l'ABF (Architectes Bâtiments de France) a été nécessaire pour la procédure de Périmètres Délimités des Abords, la fenêtre de la ferme Purguy figurant à l'inventaire des Monuments Historiques.

La réalisation de ce projet s'élève à 45 000 € TTC, avec une notification de subvention de 9 900 €. Par délibération en date du 4 juin 2025, le conseil municipal a décidé d'approuver l'élaboration du PLU sur son territoire.

**Denis LEROUX,  
Maire de Grand'Combe-des-Bois**

# CÉRÉMONIE DES VOEUX 2026

M. Gilles ROBERT, Président de la CCPR,  
les élus du Conseil communautaire,  
M. Dominique RONDOT, Maire du Barboux,  
Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, Vice-Présidente du Département,  
M. Denis LEROUX, Vice-Président du Département  
et Président du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger,  
Mme Valérie PAGNOT, Conseillère Régionale,  
ont le plaisir de vous inviter à la

**Cérémonie des voeux,  
le JEUDI 8 JANVIER 2026 À 19H,  
à la salle des fêtes du BARBOUX**



Présentation des services à la population  
Témoignages de quelques acteurs locaux  
Présence de musiciens

Inscriptions au 03.81.43.81.26  
ou via le formulaire en ligne

